

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CAISSE DES ECOLES

N° 001/2018 CDE

OBJET : Finances : Transfert du Programme de Réussite Educative 2018 au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Drap.

L'an deux mille dix-huit, le 1^{er} du mois de Mars à 18 heures
le Conseil de la Caisse des Ecoles de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Président de la Caisse des Ecoles et Maire de la commune de Drap.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI – Virginie GIMENEZ — Françoise DAMILANO – Nathalie DIGANI

PROCURATIONS :

ABSENTS : Sonia CHAKROUNI - Delphine BOLLARO-Mélanie MORINI – Martine DUNOYER DE SEGONZAC

Secrétaire de séance :

Vu la délibération du 4 août 2014, désignant les membres du Conseil municipal en qualité de représentants auprès de la Caisse des Ecoles,

Considérant, la nécessité de transférer le Programme de Réussite Educative 2018 au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Drap,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est **décidé** au Conseil de la Caisse des Ecoles de transférer le Programme de réussite Educative 2018 au centre Communal d'Action Sociale de la commune de Drap,

Nombre de Conseillers en exercice : 8

Présents	: 4	Votants	: 4	Absents	: 4
Pour	: 4	Contre	: 0	Abstentions	: 0

On participé à la réunion avec pouvoir consultatif : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Président de la Caisse des Ecoles
Maire de DRAP



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 02/3/2018
et publication en mairie le : 05/03/2018